

Compte rendu de la commission communication du 26/04/2021

Présents : Edith GACHET (adjointe), Michelle SMYTH, Ariane HUBER (visio), Géraldine BOUCHERON, Bruno ROUSSEL

Retour sur la réunion avec l'OTI :

- Présents : P. FAVIER (OTI), F. COSTA (3CMA), Edith, Jean-Marc, Florian (ALJ), Alain DUSUD (suppléant de D. PELLICIER), D. PELLICIER (codir OTI)....
- Objet de cette réunion : Volonté d'Albiez le Jeune par rapport au tourisme.
- Rappel de Jean-Marc sur le fonctionnement des comités consultatifs et le temps long nécessaire pour proposer un projet ou des actions
- Les réunions des comités consultatifs (zone de loisirs, patrimoine, ...) vont déboucher sur des actions. Ces actions seront destinées en priorité aux habitants puis au tourisme
- Demande de l'OTI : ouvrir l'église aux touristes 1 j par semaine. Jean-Michel (commission patrimoine) est ok. L'église fera partie d'un circuit patrimoine. Tous les jours ? risque de vol du patrimoine de l'église → nécessite une présence. Peut-être prévoir de fermer la sacristie et ouvrir tous les jours mais sans surveillance ? à voir dans un deuxième temps
- Objectifs de l'OTI : accompagner le développement touristique + aider à la recherche de subvention (constitution des dossiers)
- Mettre en valeur l'existant, faire l'inventaire de ce qui existe pour l'été (en cours de réalisation)
- Refaire une réunion en fin d'été pour le rendu du travail des comités consultatifs

Livret été:

- Il semblerait qu'il n'y aura pas de brochure spéciale été. On essaye d'appeler Nicolas de l'OTI (sans succès)
- Argument de l'OTI : Les touristes ne sont pas « fixes », les infos sont réparties dans différentes brochures donc pas de nécessité de brochure spéciale ALJ
- Arguments commission communication :
 - Il n'y a pas de partie dans la brochure qui réponde à la question « que faire à Albiez-le-Jeune », si on est là pour une journée par exemple
 - Nous souhaitons une brochure spéciale Albiez-le-Jeune pour l'été comme celle qui a été faite pour l'hiver
 - Si on finance les photocopies, pourquoi ne pourrait-on pas avoir une brochure dédiée à Albiez-le-Jeune ?

Adresse mail :

- On peut créer une adresse mail (la municipalité est ok)
- Il y a déjà une adresse gmail créée par la précédente municipalité. Retrouver les codes ?
- Attention il faudra gérer la boîte, répondre aux demandes
- Préciser l'objet : réception photos, informations, textes, ... mais pas cahier de doléances
- Pourtant suite à l'enquête, il y a une demande d'une adresse mail dédiée à la communication / aux échanges avec les élus
- Si mail concernant les élus ?
- Objet de la commission communication ? échanges mairie ↔ habitants
- On ne devrait pas avoir de mails « personnels », privés ou officiels destinés aux élus → créer une autre adresse mail dédiée aux élus? De toute façon on ne pourra pas répondre sur le fond
- Voir quels types de mails arrivent dans la boîte de la mairie
- Utilité de la nouvelle adresse dédiée à la communication ? recevoir des articles, infos, photos, faits divers,...

- Prévoir un message dans des réponses automatique pour dire que ce n'est pas une boîte d'échange avec les élus
- Nouvelle boîte : « Communication.alj@gmail.com » à créer (→Ariane). Mettre une info dans bulletin trimestriel (article de Michelle sur la communication)

Document « Les écrits de la municipalité N°2 » :

- Avis de Michelle concernant le remplacement de « M. le Maire » par « Jean-Marc BLANGY » dans les écrits de la municipalité N°2 : elle n'est pas d'accord avec ce changement de dernière minute et le fait que ses corrections sur ce point n'aient pas été retenues. Elle n'a pas reçu le mail de l'envoi définitif : contrôler les spams. Edith contrôle la liste de diffusion dans l'application « SendInBlue » : Michelle en fait bien partie.
- Réponse d'Edith au sujet des modifications : c'est un choix du maire. Ce n'est pas un document officiel. De plus la commission communication n'est pas décisionnaire. Les décisions municipales sont prises par un collectif .
- Michelle fait relire tous les « écrits » par Jean-Michel REYNAUD (journaliste et professionnel dans la communication), pour corriger les fautes d'orthographe et de grammaire (ces corrections ne concernent que la forme du document et non le fond) : Si nous souhaitons que ce travail soit fait par Jean Michel, c'est la municipalité qui doit en faire la demande. Si ce dernier souhaite intégrer la commission pour nous aider dans la rédaction il est le bienvenu.
- On peut nous aussi vérifier les fautes d'orthographe, il suffit de décider qu'on le fait. Il faut vérifier aussi les noms des villages (orthographe et majuscules/minuscules), et les noms des personnes (prénoms en minuscule, noms de famille en majuscule)
- Retours du numéro 2 : « document sympa »

Prochain numéro « Les écrits de la municipalité N°3 » :

- Contenu : Synthèse du CM / synthèse réunions des adjoints d'avril / CR dernier CM / CR zone de loisirs/ CR commission travaux (en attente du compte rendu)
- Objectif : envoi le 10 mai.
- Après première mise en forme, envoi à tous les membres de la commission pour vérifier l'orthographe
- Photos ? Michelle a celles de Jean-Michel, Bruno indique que tout le monde peut en proposer. Envoyer les photos à Michelle qui choisira en fonction du contexte.

Livret d'été:

- Géraldine a commencé à collecter les infos :
 - Visuel sur expo peinture
 - Comité des fêtes : seulement la Saint Germain
 - Rosette : pas de changement
 - Infos yoga
 - Infos des artisans ? pas d'infos prévues dans le livret d'été
 - Florence Rambaud : marchés, pas de visites (pour le moment)
 - Texte tennis ok

Divers :

- Samedi 8 mai : spectacle circassien à Albiez le Jeune (les artistes seront chez les Roussel du 6/5 au 9/5)
- A indiquer dans le bulletin trimestriel, en profiter pour mettre en route le four à pain pour des pizzas, préciser lieu, horaires et gratuité

Prochaine réunion : Lundi 10 mai à 9h30